2 Temps fort

Harcèlement sexuel, une omerta policière

TÉMOIGNAGES Dans les cantons de Genève et de Vaud, des policières témoignent du harcèlement sexuel qu'elles subissent et de la difficulté d'être entendues dans un monde encore très masculin. A Lausanne, où deux procédures administratives sont ouvertes, on s'interroge sur la façon de briser ce silence

y @marion_902

Elle a le regard fuyant, Camille*, lorsqu'elle s'attable à une terrasse au bord du Léman pour nous parler. La jeune policière sort peu de chez elle. Et puis, conter le harcèlement sexuel que ses collègues lui ont fait endurer, c'est un peu le revivre. Insomnies, crises d'angoisse, vomissements avant de se rendre au poste. A tel point qu'aujourd'hui, elle n'ose pas remettre un pied dans la ville où elle a servi. Les tensions filtrent dans sa posture alerte, ses épaules recroquevillées, ses doigts courant d'un bout à l'autre de son verre d'eau. Chaque mot est soupesé. «La femme en moi n'existait plus. Et je ne voulais plus l'être, parce que je n'étais plus qu'un corps à disposition.»

A son entrée en fonction, on reproche à Camille de «sourire trop», parce que cela pourrait être «suggestif». Alors, elle s'excuse. Et la valse commence. «Il n'y avait pas un jour sans remarque. Et si je me baissais pour prendre quelque chose dans la voiture, on se frottait à moi en

disant «pardon je ne t'avais pas vue». Si je me penchais dans le bureau, j'entendais «te penche pas comme ça, un jour tu vas y passer». Ce sont «des

blagues», si elle ne rit pas «elle a ses règles». Son calvaire illustre d'autres récits d'agentes cantonales et municipales que *Le Temps* a recueillis.

Cet «humour», Ludivine* le connaît bien. Elle l'a beaucoup éprouvé durant sa première année de travail. Encore active aujourd'hui dans un autre poste où l'environnement est «toujours macho» mais moins «difficile à vivre», elle se rappelle: «Les commentaires sur le physique ne s'arrêtaient jamais. Ça va des compliments sur le port de l'uniforme, aux phrases crues comme «viens dans la 113 [n° de voiture] que je te baise». Parfois, lorsqu'elle termine son service à midi et que certains vont se reposer, ils l'informent qu'ils vont «se branler» en pensant à elle. «Il m'est aussi arrivé de recevoir une petite photo du pénis d'un collègue avec qui je venais de patrouiller.» Ludivine ne se plaint pas, elle «répond». «Ils savaient qu'ils s'en prendraient une s'ils me touchaient.»

«Il faut t'habituer»

Camille, elle, endure. Chaque jour, un collègue la complimente sur ses fesses. Un autre, bien plus âgé, l'accule parfois dans un local pour lui dire «qu'elle est son genre». Lorsqu'un jour il touche ses cheveux en

lui expliquant «ce qu'il aimerait lui faire», elle court se réfugier aux toilettes pour pleurer. Elle n'en peut plus de lui, d'eux, de tous ces autres qui lui envoient régulièrement des propositions de coucherie sur WhatsApp ou des messages pour commenter sa tenue lorsqu'ils la croisent en dehors du service. Elle en touche mot à certains collègues qui haussent les épaules ou rient. «Et là, petit à petit, on ne sait plus où est la normalité», souffle-t-elle. Une fois, elle se plaint à son supérieur et entend: «La police est un milieu d'hommes, il faut t'habituer.»

Bien que la proportion de policières augmente progressivement selon l'Office fédéral de la statistique, elles représentaient 5% des effectifs en 2000 contre 18% en 2014 - l'institution demeure un bastion masculin. Selon les données du 2e Observatoire, institut romand de recherche et de formation sur les rapports de genre, les secteurs d'activité à prédominance masculine augmentent les risques de «climat sexiste».

«Il est évident que le harcèlement sexuel existe dans tous les milieux, il

est transversal. Toutefois, cela se complique dans ce genre de domaine, commente Véronique Ducret, psychologue sociale et fondatrice du 2e

Observatoire. La question c'est: qui adhère et qui n'adhère pas à ce qui se passe? Et les femmes trouveront-elles des alliés pour s'opposer à ces comportements, ou non? Elles vont, je pense, avoir beaucoup de peine. Persiste aussi l'idée «tu veux y être, tu assumes» lorsqu'une femme choisit une profession réputée masculine.»

Lydia*, qui a eu l'occasion d'exercer à divers endroits, confirme: «Oui, on est une femme dans un monde d'hommes, on fait avec. Et ce n'est pas pareil partout.» Elle se dit toutefois agacée par des discussions qui tournent invariablement autour «du cul, du cul, du cul», «des réflexions sexistes» et des sous-entendus quant à de potentielles relations sexuelles avec des collègues.

Tableau de chasse

A l'image de beaucoup d'autres, Camille, Ludivine et Lydia étaient déjà des «corps à prendre» avant même d'entamer leur cursus. Publiées sur l'intranet, les photos des aspirantes policières sont l'occasion pour certains de lancer une première offensive. «C'est comme un tableau de chasse», confie un policier. «On se demandait comment ça se faisait mais, en entrant à l'Académie de police, on recevait

EN CHIFFRES

Les policières suisses représentent 18% des effectifs.

En 2000, ce chiffre s'élevait à 5%.

On manque de chiffres sur le harcèlement sexue au travail.

Une enquête suisse (2008) montre qu'il concerne 28,3% des hommes sur l'ensemble de leur vie professionnelle

En France, l'IFOP parle de **1 femme** sur 3 (2018). LT

déjà des invitations Facebook, Instagram, des messages sur nos téléphones. J'ai pu l'observer ensuite en poste: beaucoup de mes collègues se ruaient sur les portraits et utilisaient les outils professionnels pour trouver les coordonnées des filles», se souvient Vanessa*, qui a démissionné il y a deux ans. Les témoignages concordent et, selon nos informations, la pratique a toujours cours, mettant au jour une perméabilité entre l'école, le futur corps professionnel et la vie privée des aspirantes.

«Lorsqu'il s'agit de mots, ou même d'un climat global, c'est l'acceptation sociale qui rend difficile la parole»

VÉRONIQUE DUCRET, PSYCHOLOGUE SOCIALE

Certaines évoquent alors «une pression» alors qu'elles ne sont pas encore diplômées. Elles acceptent les demandes «parce que c'est la hiérarchie, les futurs collègues». Pour ne pas «se faire mal voir». «La dynamique hiérarchique est très forte, on l'apprend déjà à l'Académie où l'on était toujours appelée par «aspirante» suivie de notre nom. Ça peut devenir pervers. Quand tu arrives en poste, tu es jeune agente, il y a une

trentaine de personnes plus expérimentées à qui tu dois le respect. C'est une position de soumission qui pousse à se taire», commente Ludivine.

La majorité des policières que Le Temps a rencontrées sont en effet issues de l'Académie de police de Savatan qui forme les aspirant-es vaudois-es, genevois-es et valaisan-nes. Plusieurs fois épinglée pour ses manières de procéder trop «militaires» et notamment sexistes, son concept de formation a été revu et est entré en vigueur en 2020. Contacté, le Département vaudois de l'environnement et de la sécurité (DES) assure que l'école ne tolère aucun comportement sexiste et a émis des règles en la matière.

Parler des autres, c'est mal vu Vanessa, la trentaine, a souhaité

nous parler car elle n'a plus aucun lien avec son ancien employeur. Nous la retrouvons dans une boulangerie de la banlieue lausannoise un aprèsmidi pluvieux de juin. Elle baisse fréquemment les yeux, se ronge un ongle. Les souvenirs ravivent toujours les mêmes tensions, mais elle ne mâche pas ses mots. «J'ai fréquenté un collègue quelque temps, et nous nous sommes envoyé des photos de nous dénudés. Il a vite partagé les miennes à l'interne. Après, des rumeurs de fou ont circulé: on disait que je me faisais prendre par des agents sur des voitures pendant le service. Ca m'a détruite. Tout le monde était au courant, mais personne n'avait rien vu.»

La jeune femme alerte sa hiérarchie et les ressources humaines mais rien ne se passe. Elle obtient finalement le droit de changer de service, mais est vite envoyée en arrêt maladie après un choc: elle apprend que des policiers d'un autre canton sont en possession de ses photos. «Là j'ai décidé de porter plainte.» Durant l'enquête, sa vie sexuelle est disséquée, on lui fait comprendre en audition qu'elle aurait mieux fait de ne pas envoyer ces images. La poursuite de la plainte

s'annonçant coûteuse, elle la retire. Ailleurs, Stéphanie*, quadragénaire, décrit des fonds d'écran à caractère pornographique «sur des ordinateurs de l'Etat et alors que les postes ne sont pas attribués». De retour de patrouille avec deux agents qui lui demandent son avis sur des pratiques sexuelles et lui suggèrent de coucher avec eux, elle se confie à son supérieur. Il lui rétorque qu'elle ferait mieux de «s'intégrer au groupe plutôt que de critiquer ses coéquipiers». «J'étais humiliée», ajoute-telle avec colère.

Un «effet de groupe» désigné par un policier qui a bien voulu nous parler, précisant aussi que les hommes qui «iraient contre» sont vite mis de côté. «Et globalement, parler de ce qui ne va pas à la hiérarchie ou ailleurs, c'est mal vu.» Une dérive de cet «esprit de corps» propre au métier? «L'esprit de corps comporte deux notions. Celle de servir de manière commune la population et celle de se soutenir. A chaque intervention, un policier ou une policière est confronté à la détresse humaine et





(NICOLAS VAUDOUR POUR LE TEMPS)

l'esprit de corps renforce cette solidarité. Ce n'est pas pour ça qu'on ne doit pas relever des faits de comportements inacceptables», réagit Olivier Botteron, commandant de la Police municipale lausannoise. «Je ne peux pas admettre qu'un policier qui est là pour protéger le citoyen victime de harcèlement se comporte luimême en harceleur à l'interne. Cela dit, je sajs que cela demande énormément de courage de venir me parler, mais je ne peux rien faire si je n'ai pas de noms», regrette-t-il. Olivier Botteron a tout de même ouvert récemment deux enquêtes administratives pour des faits de harcèlement sexuel dénoncés «par deux collaboratrices» venues le trouver directement. Ces procédures risquent de prendre du temps, puisqu'un policier mis en cause a décidé de recourir à un avocat.

A Genève, la commandante de la police cantonale, Monica Bonfanti, admet la difficulté inhérente à la dénonciation de collègues: «Cependant, il me déplaît beaucoup de lire que des plaintes auraient été retirées car cela ne servirait à rien. Rien ne sert jamais à rien. L'idée que je me

avoir été harcelées sexuellement dans leur vie professionnelle en

fais de l'utilité d'une procédure est Car la problématique du harcèletout le contraire, et il est regrettable ment ne se résume pas toujours à que des policières dont le travail est une poignée d'individus isolés. «C'est justement, entre autres, d'enregistrer la répétition, l'abondance, c'est un des dépôts de plaintes de citoyenne-s aient ce sentiment.» Elle se dit également «étonnée» que certaines n'aient pas eu recours aux voies alternatives à la hiérarchie.

Une acceptation sociale

Dans le canton de Vaud comme à Genève, les organes indépendants pour recueillir les témoignages de conflits comme le harcèlement sexuel existent (Groupe Impact dans le canton de Vaud, cellule ARC à Lausanne, Groupe de Confiance (GDC) de l'Etat de Genève) mais semblent peu plébiscités par les policières. «Est-ce à cause de la crainte de la stigmatisation par les collègues, d'une peur de ne pas pouvoir évoluer dans la carrière?» s'interroge Olivier Botteron. Ce dernier a créé un numéro de téléphone spécial – relié à une collaboratrice qui lui est directement subordonnée – afin que les potentielles victimes n'aient pas à passer par leur hiérarchie.

Peut-être est-ce aussi parce qu'à force, ces mots, ces gestes, deviennent «normaux»? «Il y a un mécanisme qui fait douter. On va au travail pour travailler et on n'a pas dans la tête qu'on risque d'être harcelée sexuellement. Alors on se demande si on se raconte des histoires, rappelle Véronique Ducret. Et lorsqu'il s'agit de mots, ou même d'un climat global, c'est l'acceptation sociale qui rend difficile la parole.»

climat! A quoi cela sert de signaler des cas, de s'engager dans de longues procédures, si tous les autres y participent?» s'insurge Camille.

Dans le cas de Vanessa, un «retour de bâton» a malheureusement eu lieu. Après le dépôt de sa plainte pour les photos diffusées et le retour au travail, l'ambiance se dégrade: on lui ordonne de ne pas rendre visite à son ancienne équipe, sa demande de diminution de taux de travail reste sans réponse, on la mute dans la même brigade que le collègue qui avait partagé ses photos et on égare sa demande de stage dans une autre unité. «Mes nerfs ont lâché durant une intervention. Le médecin m'a mise à l'arrêt, et comme par hasard, la semaine d'après, mon stage était accepté.» Elle sombre, suit un traitement médicamenteux lourd, perd du poids. Elle choisit de partir seule en voyage, ce qui la «sauve», et présente sa démission à son retour.

Au moment de prendre congé de nous, assise dans sa voiture, Vanessa formule le vœu qu'advienne «une prise de conscience», qui pourrait déià commencer dans la formation et se poursuivre en poste. Les mains crispées sur le volant, elle baisse les yeux sur son ventre rond et avoue: «Quand j'ai su que ce serait une fille, j'ai eu peur.» Puis elle se reprend. «Je serai une maman lionne.»

* Prénom d'emprunt

«La police ne se féminise pas assez vite»

REGARD Le commandant de la police cantonale neuchâteloise répond aux questions du «Temps» quant aux pistes possibles pour prévenir le harcèlement sexuel au sein d'un corps de police

A la tête d'une police cantonale à taille humaine (400 policiers et assistants de sécurité publique) qui possède sa propre structure de formation, le commandant neuchâtelois Pascal Luthi évoque pour Le *Temps* les pistes possibles pour prévenir les abus et encourager les policières à les signaler.

Vous êtes commandant de la police cantonale neuchâteloise depuis 2012. Avez-vous déjà eu à traiter des cas de harcèlement sexuel? Depuis que je suis commandant et même avant, en tant qu'adjoint, je n'ai pas connu d'affaires avec une dimension pénale. Par contre, j'ai parfois dû remettre à l'ordre ou donner des

avertissements, mais j'ai surtout en tête des reproches formels dans des contextes de couples de policiers qui rompent. Je suis conscient que je ne suis pas au courant de

La formation à Neuchâtel sensibilise-t-elle ses aspirants au sexisme? Oui. Un chapitre notamment explique que le droit et la chaîne pénale doivent exercer une discrimination positive sur certaines populations vulnérables, et les femmes en font partie, à travers deux angles: la traite des femmes et les violences domestiques. Les policiers ne peuvent pas ignorer cela. Mais je n'ai rien inventé, ce sont des documents doctrinaux de l'Institut suisse de police, que les écoles peuvent choisir de traiter plus ou moins longue-

tout ce qui se passe au sein de ma police.

Il faut mentionner aussi que, depuis une vingtaine d'années, nous mettons une importance particulière sur le développement des compétences sociales (dialogue, plusieurs modules consacrés au feedback). Elles sont certes orientées sur l'opérationnel, mais je pense que cela participe d'un bon climat.

Comme dans d'autres polices, il est arrivé chez vous que les aspirantes soient contactées par leurs futurs collègues via les réseaux sociaux avant même leurs débuts. Cela peut être oppressant. Qu'en pensez-vous? Je pense que certains collègues ont cette attitude, mais je me refuse à dire que c'est l'institution. Reste que ça n'a pas lieu d'être, il faut s'en inquiéter. Mais ce comportement est une chose qui, j'espère, évoluera aussi avec les générations. L'autre chose, c'est de savoir si cela s'arrête quand les signaux sont donnés, est-ce qu'ils remontent à la hiérarchie ou les ressources humaines, est-ce que les mesures sont efficaces.



INTERVIEW

PASCAL LUTHI COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

«Je suis conscient que je ne suis pas au courant de tout ce qui se passe au sein de ma police»

Quel est votre ressenti concernant ce que vivent vos collaboratrices? J'ai rencontré

> un certain nombre de collègues pour des discussions entre elles. J'ai posé les sujets sur la table, leur ai demandé de parler librement et ces conversations étaient

extrêmement riches. Globalement, elles relèvent que la pression sexiste sur le terrain, par les citoyens, les prévenus, était très importante. Donc les blagues ou comportements «lourds» à l'interne ne sont pas vécus comme terribles à côté. Mais c'est un double message qui ne me rassure pas, car cela veut dire que c'est tout de même

Allez-vous mettre des choses en place? Je ne vais pas lâcher ce secteur «blagues salaces», j'y réfléchis, car chaque chef devrait s'en soucier. Un cadre a fait beaucoup de travail pour éradiquer les plaisanteries racistes dans la cafétéria, en ne laissant rien passer. Il faudrait s'en inspirer. Ensuite, j'aimerais faire en sorte qu'un dialogue transparent puisse avoir lieu entre les policières de toutes les générations sur ces questions.

Plus largement, une idée est d'aborder ce sujet très tôt dans la formation, d'ouvrir tout de suite un débat, tenir un discours clair, sans qu'il soit paternaliste car ce sont des adultes. Mais expliquer quelques éléments que je considère comme non acceptables et définir comment elles peuvent mettre des limites claires entre vie privée et vie professionnelle. Il faut des messages forts mais ciblés.

Une partie de la solution n'est-elle pas de former plus de femmes? C'est certain. Le métier ne se féminise pas assez vite, nous sommes passés de o à 15% en vingt-cinq ans. Il doit se féminiser plus rapidement, notamment chez les cadres. Nous-mêmes n'avons pas de femme instructrice, cela doit changer. Et je pense que nous assisterons alors à une évolution positive. - PROPOS RECUEIL-LIS PAR M. P.

DÉFINITION

Harcèlement sexuel au travail, de quoi parle-t-on?

Le harcèlement sexuel au travail constitue une discrimination et une atteinte à la dignité punissables en vertu de l'article 4 de la loi fédérale sur l'égalité (LEg). Mais en raison de ses multiples manifestations, il demeure un objet difficile à comprendre et à prouver. «Îl s'agit d'un comportement discriminatoire importun, à caractère sexuel ou fondé sur l'appartenance sexuelle d'une personne, qui porte atteinte à son intégrité dans le cadre de son travail», résume Laetitia Carreras, membre du 2e Observatoire, Institut de recherche sur les rapports de genre.

On distinque deux catégories de harcèlement: le chantage, sous une forme explicite ou implicite, ainsi que le climat de travail hostile. Ils peuvent s'exprimer verbalement (les avances, les propositions déplacées aussi bien que les insultes,

les blagues ou les rumeurs), non verbalement (les regards appuyés, l'étalage de matériel pornographique ou de photos intimes et leur envoi via des réseaux sociaux) et physiquement (les attouchements, la contrainte sexuelle, le viol). A noter encore qu'un seul acte suffit. «La notion de répétition est absente de la définition légale», précise Laetitia Carreras. Le harcèlement sexuel s'accompagne «presque systématiquement» de mobbing, et a de multiples impacts sur la santé physique, psychique ou somatique (insomnies, maux de dos, de tête, arythmie cardiaque, asthme) en plus de peser sur les relations sociales (famille, couple etc.). **■ M. P.**

Un article plus détaillé au sujet du harcèlement sexuel au travail est à retrouver sur Letemps.ch